

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1905)
Heft: 52

Erratum: Rectification
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications du Comité Central.

Jury de l'Exposition internationale de Munich.

Les Sections avaient à élire pour ce jury 24 artistes, parmi lesquels doivent être choisis 8 membres sur 11 du jury définitif. Le Comité central a procédé dans sa séance du 23 mars 1905 au dépouillement du scrutin.

En voici le résultat :

Suisses allemands :

1. Hodler, peintre,	proposé par 9 sections.
2. Boss, peintre,	» 7 »
3. Buri, peintre,	» 7 »
4. Balmer, W., peintre,	» 6 »
5. Emmenegger, peintre,	» 5 »
6. Welti, peintre,	» 5 »
7. Siegwart, sculpteur,	» 5 »
8. Schill, peintre,	» 5 »
9. Amiet, peintre,	» 5 »

Suisses français :

10. Bouvier, architecte,	proposé par 8 sections.
11. Rehfous, peintre,	» 8 »
12. Bieler, peintre,	» 7 »
13. Reymond, M., sculpteur,	» 7 »
14. Jeanneret, peintre,	» 7 »
15. de Beaumont, peintre,	» 4 »
16. Giron, peintre,	» 4 »
17. Perrier, peintre,	» 4 »
18. Vibert, J., sculpteur,	» 4 »

Suisses italiens :

19. Franzoni, F., peintre,	proposé par 10 sections.
20. Giacometti, peintre,	» 10 »
21. Rossi, peintre,	» 9 »
22. Berta, peintre,	» 9 »
23. Chiesa, peintre,	» 8 »
24. Chiattone, sculpteur,	» 7 »

Les 4 Suisses français élus par 4 voix ont été tirés au sort sur 6 artistes ayant obtenu le même nombre de voix.

RECTIFICATION.

A rectifier dans la liste des membres :

Section de Paris.

Caissier : C. ASSINARE.

Archiviste : BIAGGI.

CORRESPONDANCE DES SECTIONS

Paris, 14 mars 1905.

Monsieur le Président du Comité central de la Société des Peintres et Sculpteurs suisses.

Monsieur le Président,

La Section de Paris des Peintres et Sculpteurs suisses adresse au Comité central le vœu suivant :

Ayant été frappés du peu d'importance attaché au vote *demandé* par le Département fédéral de l'Intérieur, pour la désignation de candidats à la Commission fédérale, les membres de la Section de Paris souhaitent qu'à l'avenir il soit tenu compte plus complètement des résultats d'une votation demandée:

Le Comité central est en outre prié de bien vouloir soumettre ce vœu à l'examen des autres sections, et en cas d'approbation de leur part, de vouloir bien transmettre notre requête au Département fédéral de l'Intérieur.

La Section de Paris propose que la prochaine exposition organisée par la Société des Peintres et Sculpteurs ait lieu dans la ville où siégera le Comité central, ainsi qu'il en a été décidé dans l'assemblée des délégués.

Le Secrétaire : F. GRENIER.

Monsieur P. Bouvier, vice-président du Comité central, à Neuchâtel.

Monsieur,

Dans sa séance du 10 avril, la Section de Berne nous a chargés de vous recommander de donner suite à la proposition de M. Trachsel, tendant à la confection d'une carte de membre. En activant la chose, il serait possible que les sociétaires puissent jouir des faveurs de cette carte déjà pour la prochaine assemblée générale.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, nos salutations respectueuses.

Berne, le 12 avril 1905.

Le Président : K.-H. BORN.

Le Secrétaire : R. KIENER.

Landeron-Neuchâtel, ce 17 avril 1905.

Monsieur le Rédacteur de *L'Art suisse*,

D'année en année, la cotisation annuelle de chaque membre de la Société des Peintres et Sculpteurs suisses *augmente*, tandis que *L'Art suisse* *diminue* dans son tirage et son nombre de numéros par année! Comment cela se fait-il? Et pourquoi cette augmentation pour la cotisation annuelle?...

C'est ce que l'on m'a prié de vous demander au nom de plusieurs collègues, dans votre prochain numéro de *L'Art suisse*.

En attendant, recevez Monsieur le Rédacteur, mes remerciements et mes salutations dévouées et les plus distinguées.

Fernand-Louis RITTER, peintre.